

Affaire	Révision Générale PLU (6)
Date	05.07.2011
Lieu	Mairie de Veauchette
Participants	JP. Tissot (Maire) ; T. Lassablière (Adjoint) ; E. Vincent (Conseiller) ; S. Jay (Conseillère) ; S. Vial (Conseillère) ; JJ. Mure (Conseiller) ; L. Dibartolomeo (Conseiller) ; C. Deux (DDT Agence du Forez) ; B. Gabriel-Regis (CG42-STD Forez-Sud) ; J. De Stefano (secrétaire de mairie) ; L. Ducrocq (Epures)
Diffusion pour information	Présents
Ordre du jour	Retour sur le projet de PADD + planning de la rentrée

Projet de PADD : compléments et corrections à faire :

Intégrer le projet d'hébergement touristique aux bords des lacs dans le schéma et dans le paragraphe « accompagner la vie économique ».

Revoir la rédaction en 2.2 abordant la question des dispositifs de production d'énergies renouvelables (donne l'impression d'une production à grande échelle et non pas de l'action des particuliers.) y intégrer également la récupération des eaux pluviales.

Compléter les chemins ruraux existants et permettant une boucle entre la Varenne, le chazet et les Bergettes. Le cheminement allant vers la Rive se complète à l'Est des habitations jusque l'A72.

Identifier la Bresle et l'Etang Nicolas comme des lieux habités.

Intégrer le bâti cadastral au fond de plan pour avoir une représentativité du tissu urbain plus réaliste.

Retravailler les limites entre le tissu bâti et l'espace agricole pour les rendre plus approximatives.

Planning de la rentrée :

- 30 août (14h30) : soldes des capacités foncières du POS et 1^{ère} perspectives du zonage de PLU + balayage de la présentation pour le CM ;
- 1^{er} septembre : débat d'orientations sur le PADD en CM ;
- 4 octobre : suite travail sur le zonage ;
- 8 novembre : zonage et croisement avec les grands principes du règlement ;
- 29 novembre : finalisation zonage.
- Une séance de partage du projet de PADD et de la préfiguration du zonage sera à organiser avec les personnes publiques associées en fin d'année.